

Communiqué de presse, le 15 octobre 2018

## **EASYFAIRS EST 'L'ENTREPRISE DE L'ANNÉE®' 2018**

### **NEWPHARMA EST LA 'SCALE-UP DE L'ANNÉE' 2018**

Bruxelles, le 15 octobre 2018. Easyfairs est élue 'L'Entreprise de l'Année®' 2018. L'organisateur de salons succède à Spadel, le lauréat de l'année passée. Les autres nominés étaient : Desobry, Gobert, Mithra et Odoo. Il s'agit de la 23ème édition de ce concours organisé par EY en collaboration avec L'Echo et BNP Paribas Fortis. Le Premier Ministre Charles Michel a remis le trophée à Éric Everard, CEO d'Easyfairs.

'Visit the future', telle est la mission d'Easyfairs. L'entreprise s'engage à servir des communautés, leur donner une vision de leur avenir lorsqu'elles visitent ses événements, favoriser les contacts entre les membres d'une même communauté et leur offrir une expérience qui soit réellement transformatrice. Avec 218 événements dans 17 pays, en Europe et sur d'autres continents, et 10 halls d'exposition en Belgique, aux Pays-Bas et en Suède, Easyfairs est une référence dans le secteur des salons. Easyfairs a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 162 millions d'euros avec ses 705 collaborateurs.

Dans le cadre de la remise du prix de 'L'Entreprise de l'Année®' 2018, le vainqueur de la 'Scale-up de l'Année' 2018 est aussi annoncé. Newpharma, avec son siège principal à Liège, a remporté le titre de la 'Scale-up de l'Année' 2018 et succède à Trasis, le lauréat de 2017. Les autres nominés étaient: Aproplan, Qover et Skylane Optics. Jérôme Gobbesso, CEO et co-founder de Newpharma, a reçu le trophée des mains de Willy Borsus, Ministre-Président wallon.

Créée en 2008, Newpharma est la première pharmacie en ligne belge et l'un des leaders européens avec plus de 1 million de patients. Depuis son site web [www.newpharma.be](http://www.newpharma.be), elle propose une livraison dans 12 pays au départ de Liège. Elle dispose de 4 autres sites web locaux pour la [France](#), les [Pays-Bas](#), l'[Allemagne](#) et l'[Autriche](#). Avec plus de 30 000 références et 750 marques, Newpharma se distingue par une logistique spécifique optimale, et la capacité de livrer en 24 heures la majorité des commandes passées avant midi. En 2017, Newpharma a réalisé un chiffre d'affaires de 63 millions d'euros avec ses 110 collaborateurs.

### **Un trophée mondialement reconnu**

EY organise le trophée de 'L'Entreprise de l'Année®' depuis 1996 pour récompenser des entreprises de la Belgique francophone qui se distinguent par leur approche innovatrice, leur internationalisation, leur esprit entrepreneurial, leur vision stratégique, leur situation financière et leur ténacité en toutes circonstances.

*« Gagner le prix de 'L'Entreprise de l'Année®', c'est faire partie du réseau des entreprises mondiales qui gagnent. Cette année, la compétition était particulièrement rude entre les différents finalistes, ceux-ci étant tous à la pointe dans leur domaine. En nommant Easyfairs, le jury a décidé de récompenser la belle croissance accomplie, son potentiel et ses perspectives futures. En plus, Easyfairs a montré l'audace d'entreprendre, la stratégie et la « scalabilité » de son business model, l'internationalisation, l'innovation et aussi l'équipe de rêve. Espérons que ce modèle sera source d'inspiration pour les entreprises, les managers et les business schools. Nous remercions et félicitons également les autres nominés (Desobry, Gobert, Mithra et Odo) qui sont aussi très méritants », précise Marie-Laure Moreau, Regional Managing Partner d'EY pour la Wallonie.*

*« Eric Everard, le fondateur d'Easyfairs a commencé son entreprise dans son kot d'étudiant de Louvain-La-Neuve il y a plus de 30 ans quand il a lancé le premier salon européen de l'étudiant. Depuis, Easyfairs n'a cessé de grandir et de s'internationaliser pour aujourd'hui organiser 220 salons dans 17 pays, dont ART Brussels chez nous, mais aussi à Singapore, à Shanghai ou à New York. Le business modèle est ambitieux et surtout innovant en permanence, entraînant une croissance du chiffre d'affaires de 15 % par an. Le jury a été séduit par cette belle histoire de startup, petit acteur Belge il y a 30 ans, arrivé aujourd'hui dans le Top15 mondial des organisateurs de salons en conservant son QG à Bruxelles. Et Easyfairs a encore devant elle de belles perspectives de croissance : Innovation technologique, déclinaison mondiale de concepts inventés chez eux, efficacité opérationnelle... Tout cela grâce à de solides fondations en gouvernance, impliquant les dirigeants tout en prêtant attention à son personnel. Toutes ces qualités ont convaincu le jury! », souligne le président du jury, Laurent Levaux.*

Easyfairs succède à Spadel (2017), Daoust (2016), Paire Daiza (2015), Belourthe (2014), Tilman (2013), TPF (2012), Hamon (2011), Exki (2010), Proximedia (2009), FIB Belgium (2008), Noukie's (2007), Stûv (2006), Callataÿ et Wouters (Sopra Banking Software) (2005), Pharmadeal (Ashfield) (2004), Euroscreen (2003), I.R.I.S. Group (2002), Eurogentec (2001), EVS Broadcast Equipment (2000), IBA (1999), Ariane II (Sogeti Belgium) (1998), Moorkens Projects (1997) et DB Associates (Colliers International Belgium) (1996).

### **Une récompense pour une jeune entreprise à fort potentiel de croissance**

Depuis 2013, des jeunes entreprises bruxelloises et wallonnes à haut potentiel et en pleine phase de développement peuvent concourir pour obtenir le titre de la 'Scale-up de l'Année', l'année dernière encore nommé 'L'Entreprise Prometteuse de l'Année'. Cette année, les entreprises nominées étaient: Aproplan, Qover, Newpharma et Skylane Optics. Newpharma a été élue par le jury pour succéder à Trasis, le lauréat de 2017.

**Contact: Christophe Ballegeer, Porte-parole EY**

Tel: +32 (0)2 774 90 07

GSM: +32 (0)475 98 33 10

E-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com

« Partant d'une page blanche, Newpharma a réussi à créer un modèle disruptif d'e-commerce dans un marché pourtant très traditionnel. En quelques années, la société a imposé sa marque et généré un nombre d'emplois très significatif. Elle s'apprête désormais à conquérir le marché international fort d'une logistique bien huilée et très organisée. Son management volontaire a fait preuve du dynamisme et des compétences indispensables pour faire d'elle un jour 'L'Entreprise de l'Année®' », souligne le président du jury, le Baron Pierre Rion.

« Depuis le début de ce concours en 2013, nous avons voulu soutenir et encourager les jeunes entreprises à fort potentiel de croissance à Bruxelles et en Wallonie. Newpharma correspond parfaitement à cette image. L'entreprise a déjà réalisé d'excellentes performances et est idéalement positionnée pour poursuivre son expansion et devenir un jour 'L'Entreprise de l'Année®'. La société est un digne successeur de Trasis, lauréat de l'année dernière », précise Carl Laschet, Associate Partner chez EY.

**Des images de la cérémonie seront disponibles sur  
<https://grayling-ey.prezly.com/> le 15 octobre à partir de 20 heures.**

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter:**

- Christophe Ballegeer (EY) au numéro 0475 98 33 10,  
par e-mail: [christophe.ballegeer@be.ey.com](mailto:christophe.ballegeer@be.ey.com)

- Arno Creve (Citigatée Dewe Rogerson) au numéro 0472 99 61 58,  
par e-mail: [Arno.Creve@citigatedewerogerson.com](mailto:Arno.Creve@citigatedewerogerson.com)

**Site web:** [www.entreprisesdelannee.be](http://www.entreprisesdelannee.be)

**Twitter:** #edla18

**Contact Easyfairs: Éric Everard, CEO – [eric.everard@easyfairs.com](mailto:eric.everard@easyfairs.com) – 02 740 10 00 – [www.easyfairs.com](http://www.easyfairs.com)**

**Contact Newpharma: Jérôme Gobbesso, CEO et co-founder – [jgo@newpharma.be](mailto:jgo@newpharma.be) – 0477 644 000 – [www.newpharma.be](http://www.newpharma.be)**